Page: 1/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.02.2017 Rev. Index : 11 Date de révision: 03.02.2017

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit hth™ METALSTOP

Code du produit 11003CH hth

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 - ANNEXE VI - Classification chimique internationale

tetrasodium ethylene diamine tetraacetate

No CAS:

64-02-8

Numéro CE:

200-573-9

Numéro index:

607-428-00-2

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Secteur d'utilisation SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

Catégorie du produit

PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau

PC20 Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation

Emploi de la substance / de la préparation Agent conditionnant pour l'eau

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

LONZA AG

CH 4002 Basel

Tel. + 41 61 316 81 11

\_\_

Service chargé des renseignements :

Arch Water Products France désormais au sein de LONZA SPECIALTY INGREDIENTS BP 219 - 37402 Amboise Cedex - FRANCE

phone: +33 (0)2 47 23 71 03 fax: +33 (0)2 47 23 43 29

framsds-reach.france.euwater@lonza.com

\_\_\_\_\_

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Europe >>> NCEC - Tel. +44 (0)1235 239 670

France - INRS - Numéro ORFILA: 01 45 42 59 59

Suisse - Pour tout renseignement d'ordre médical, numéro d'urgence du Tox Info Suisse "145" (+41 44 251 51 51).

Africa & Middle East >>> NCEC - Tel. +44 (0)1235 239 671

(suite page 2)

#### Page: 2/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.02.2017 Rev. Index : 11 Date de révision: 03.02.2017

# Nom du produit hth™ METALSTOP

N.AMERICA >>> ACEAN (Arch Chemicals Emergency Action Network) - Tel. +1 423 780 2970}

(suite de la page 1)

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification selon le règlement (CE) n°1272/2008



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.



Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n°1272/2008 La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP. Pictogrammes de danger





**GHS05 GHS07** 

#### Mention d'avertissement Danger

## Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium

Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever

les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P330 Rincer la bouche.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

**PBT:** Non applicable. **vPvB:** Non applicable.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

3.1 Caractérisation chimique: Substances

No CAS Désignation

64-02-8 éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium

Code(s) d'identification Numéro CE: 200-573-9 Numéro index: 607-428-00-2

— г

## Page: 3/7

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 03.02.2017 Rev. Index: 11 Date de révision: 03.02.2017

# Nom du produit hth™ METALSTOP

(suite de la page 2)

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

# 4.1 Description des premiers secours

### Remarques générales :

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement: une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes (15) et consulter un médecin. après ingestion : Consulter immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1 Movens d'extinction

# Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les fovers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

## 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut exploser en suspension dans l'air ou au contact d'une flamme ou d'une étincelle

5.3 Conseils aux pompiers

#### Equipement spécial de sécurité :

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Port d'un appareil respiratoire autonome

#### Autres indications

Moyens d'extinctions CONTRE-INDIQUES : Jet d'eau baton Eviter le rejet des eaux d'extinction deans l'environnement

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Non nécessaire.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:** Aucune mesure particulière n'est requise.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

## 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

#### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger N'employer que dans des secteurs bien aérés

## Manipulation:



Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Stockage:

# Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Matériau ne convenant pas pour les emballages : l'aluminium Matériaux de stockage RECOMMANDES : Sacs papier / polyéthylène, verre, acier inox

Matériaux de stockage CONTRE-INDIQUES : Aluminium, fer Indications concernant le stockage commun : non nécessaire

Autres indications sur les conditions de stockage :

néant

(suite page 4)

## Page: 4/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

# Nom du produit hth™ METALSTOP

Conserver à l'abri de l'humidité

(suite de la page 3)

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail : néant

Remarques supplémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Equipement de protection individuel :

# Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux

Protection respiratoire : Ne pas nécessaire.

#### Protection des mains :

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

#### Matériau des gants

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

#### Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

#### Protection des yeux :



Lunettes de protection hermétiques.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

# 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles Indications générales.

Aspect:

Forme: poudre Couleur: blanc

Odeur : caractéristique Seuil olfactif: Non déterminé.

valeur du pH à 25 ℃:

Modification d'état

Point de fusion :  $400 \, ^{\circ}$ 

Point d'ébullition :non déterminéPoint éclair:non applicable

Inflammabilité (solide, gazeux): Le produit n'est pas inflammable.

Température d'inflammation :

**Température de décomposition :** Non déterminé. **Auto-imflammation :** Non déterminé.

**Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.

(suite page 5)

#### Page: 5/7

(suite de la page 4)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 03.02.2017 Rev. Index: 11 Date de révision: 03.02.2017

Nom du produit hth™ METALSTOP

Limites d'explosion :

inférieure: Non déterminé. supérieure : Non déterminé. Pression de vapeur : Non applicable.

Densité à 20 ℃: 0,8 g/cm3 Densité en vrac à 20 ℃: 750 kg/m3 Densité relative. Non déterminé. Densité de vapeur: Non applicable. Non applicable. Vitesse d'évaporation.

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau à 20 ℃: 950 g/l

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.

Viscosité:

dynamique: Non applicable. cinématique : Non applicable.

solvants organiques 0.0 %

9.2 Autres informations Produit hygroscopique

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Vives réactions au contact d'alcalis puissants et d'agents d'oxydation

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles: Cu / Al

10.6 Produits de décomposition dangereux:

hydrogène

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Oxydes nitriques (NOx)

#### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :

Nocif en cas d'ingestion.

Effet primaire d'irritation :

de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Page: 6/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.02.2017 Rev. Index : 11 Date de révision: 03.02.2017

# Nom du produit hth™ METALSTOP

(suite de la page 5)

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité Difficilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Effets écotoxiques :

Remarque:

Nocif pour les organismes aquatiques

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

**PBT:** Non applicable. **vPvB:** Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandation:

Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme déchets dangereux.

Le produit ne doit pas être autorisé à pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Éliminer comme déchet dangereux conformément aux réglementations locales et nationales.

Selon le Catalogue Européen des Déchets, les Codes des Déchets ne sont pas spécifiques au produit, mais spécifiques à l'application.

Code déchet : (CH) 16 10 01 - ds - Déchets liquides aqueux contenant des substances dangereuses

#### Emballages non nettoyés :

**Recommandation**: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

14.1 Numéro ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR néant ADN, IMDG, IATA néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA

Classe néant 14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA néant

14.5 Dangers pour l'environnement:

Polluant marin: Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la

convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

Indications complémentaires de transport : Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus

"Règlement type" de l'ONU: néant

— FR -

(suite page 7)

Page: 7/7

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 03.02.2017 Rev. Index: 11 Date de révision: 03.02.2017

# Nom du produit hth™ METALSTOP

(suite de la page 6)

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Prescriptions nationales:

### Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

OPBio: Ce produit n'est pas un biocide

OChim: Ce produit ne rélève pas de l' Annexe 5 / Substances et préparations des groupes 1 et 2 / 1 Substances et préparations étiquetées selon le règlement UE-CLP

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### Informations relatives au Règlement Détergents 648/2004/CE Ce produit n'est pas un détergent Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1